



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 18 Mai 2016

Date de la convocation 9 Mai 2016	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - Canet
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M. JURQUET Henri, CABRIERES : M. MALLET Denis, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M. SABATIER Michel, CEYRAS : M. BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M. RUIZ Salvador, M. GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M. BARON Bernard, M. DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M. FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M. BRUN Olivier, LACOSTE : M. VENTRE Philippe, MERFONS : M. VIALA Daniel, MOUREZE : M. DIDELET Serge, NEBIAN : M. BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M. COSTE Bernard, PAULHAN : M. VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M. ALEIX Bertrand, M. GASC Georges, Mme BOUISSON Mylène, M. DUPONT Laurent, PERET : M. BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M. RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. RIGAUD Christian, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, VILLENUEVTE : M. VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme OLLIER Sophie à M. DÔ Laurent, M. PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure,</p>

Objet : Centre Aquatique Intercommunal et Piscine de Paulhan - Période estivale du 1^{er} juillet 2016 au 31 Août 2016 – Approbation des tarifs et modification des horaires.

Monsieur BARDEAU propose aux membres du conseil les tarifications et modification horaires suivantes du centre aquatique et de la piscine de Paulhan pour la période estivale du 1^{er} juillet au 31 août 2016 :

a. Approbation des tarifs

➤ Piscine de Paulhan : à compter du 4 juillet jusqu'au 31 Août 2016

Enfant	2€
Enfant 10 Entrées (valables juillet et août)	10€
Adulte	3€
Adulte 10 Entrées (valables juillet et août)	20€
Centres de loisirs intercommunaux	1€/enfant et gratuité pour les animateurs

Par ailleurs, il est proposé de mettre en place les activités nouvelles ci-après :

AQUASPORTS 5 Séances (valable du 25 au 29 juillet)	25€
AQUASPORTS la séance	6€
AQUABIKE en location 40' Entrée incluse	9€
Natation Adulte (valables juillet et août)	50€

➤ Centre aquatique Intercommunal :

A compter du 4 juillet jusqu'au 31 Août 2016, il est proposé aux membres du conseil la tarification suivante :

❖ Entrée piscine incluse

	1 Cours	5 Cours	
Aquasports	9,50 €	45 € *	• 5 Activités maximum par usager

❖ Tarifs uniques exceptionnels

	TARIFS UNIQUES EXCEPTIONNELS
Manifestations sportives jeunes et ados	2 €
Rencontres sportives	
Soirées caritatives	
Journée spéciale découverte (Promotion de l'équipement)	

Enfin, les quinzaines aquatiques qui seront organisées sur le centre aquatique intercommunal et sur la piscine de Paulhan auront une tarification commune qui s'élève à la somme de 35 euros.

b. Approbation des heures d'ouverture

➤ Piscine de Paulhan :

Activités : Quinzaines aquatiques, cours de natation et aquagym : du lundi au samedi de 10h00 à 13h00.

Ouverture au public du lundi au samedi de 14h00 à 19h00.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la tarification et horaires du Centre aquatique Intercommunal et de la Piscine de Paulhan pour la période estivale du 1^{er} juillet 2016 au 31 Août 2016, tels que présentés ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20160523-2016-05-18-11-DE
Date de télétransmission : 24/05/2016
Date de réception préfecture : 24/05/2016